

WEBINAIRE

PROGRAMME DE FORMATION

Faut-il toujours créer des holdings ?

2022

La société holding est souvent le passage obligé pour réaliser une opération sur une société soumise à l'IS, qu'il s'agisse de son acquisition, de son développement ou de sa transmission.

Opération pour permettre le remboursement d'un emprunt bancaire, dégager des capitaux, gérer la fiscalité des associés personnes physiques, transmettre l'entreprise à un proche... les stratégies sont nombreuses et concernent une grande variété de situations et de besoins.

Ce webinaire propose de faire un tour d'horizon des différentes utilisations des holdings.

Dates et Lieux	2022 – en ligne Applicatif Webex
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Type / Tarif	Inter-entreprise – 120€ HT par stagiaire Intra entreprise - sur devis
Modalités pédagogiques	Classe virtuelle / Exposé et cas pratiques
Niveau	Perfectionnement
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)
Type / Tarif	Inter-entreprise – 120€ HT par stagiaire Intra entreprise - sur devis

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des fondamentaux du droit des sociétés, ▪ Connaissance des fondamentaux de la fiscalité.
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 



Intervenant

Brice LAURENT

Consultant sénior, Formateur expert FIDROIT

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les situations où la **création d'une société holding** est une stratégie pertinente.
- **Connaître la notion de holding animatrice, les différents modes de constitution d'une holding** et leurs incidences fiscales.
- Connaître les profils de clients intéressés par les sociétés holdings et identifier les stratégies les plus pertinentes pour chaque type de dossier.

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes.

C'est la signature habituelle de FIDROIT.

Les holdings

- Pourquoi créer une société holding ?
- Notion de holding « animatrice ».
- Utilisation des sociétés holdings lors de mutations à titre onéreux : exemples avec cinq profils de clients.
 - ▶ Holding pour acquérir les titres d'une société cible.
 - ▶ Holding pour se refinancer (LBO / OBO).
 - ▶ Holding pour développer une entreprise existante.
 - ▶ Holding patrimoniale pour capitaliser sans imposition immédiate.
 - ▶ Holding pour vendre une société existante sans imposition immédiate (apport/cession).
- Utilisation des sociétés holdings lors de mutations à titre gratuit : exemples avec deux profils de clients.
 - ▶ Holding patrimoniale pour capitaliser sans imposition immédiate et transmettre aux enfants.
 - ▶ Holding pour permettre à un enfant de reprendre une société existante (FBO).
- Principales incidences en cas de revente de la holding ou de la filiale.

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr